



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/36/33/Corr.1
19 novembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

Trente-sixième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 100 de l'ordre du jour

NOV 23 1981

UN/SA COLLECTION

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983

Montants estimatifs révisés comme suite aux décisions prises
par le Conseil économique et social à ses première et seconde
sessions ordinaires de 1981

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Page 2, paragraphe 4, deuxième phrase : Insérer "pour l'exercice biennal 1982-1982"
entre "dépenses" et "s'élève à 5 251 700 dollars".

Page 2, paragraphe 4, dernière phrase : Insérer ", s'élevant au total à
3 269 100 dollars" entre "réunions" et "seront présentés"

Page 2, paragraphe 5, deuxième phrase : Remplacer "de l'exercice biennal 1980-1981",
par "de l'exercice biennal 1982-1983,"

Page 3, tableau I, chapitre 23, cinquième poste : Remplacer "40 300" par "38 600"

Page 4, tableau I : Insérer comme dernier poste :

<u>Chapitre du budget-programme</u>	<u>Programme</u>	<u>Résolution ou décision du Conseil</u>	<u>Documentation pertinente</u>	<u>Objet</u>	<u>1982 Dollars</u>	<u>1983 Dollars</u>
"28 G	Division du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques	déc. 1981/139	E/1981/25	Groupe de travail sur les disparités forcées ou involontaires	1 700	- "

Annexe I, p. 10, paragraphe 23.22, article III : Remplacer "8 000" par "9 000".

Annexe I, p. 11, paragraphe 23.29, deuxième phrase : Remplacer "P-5" par "P-3".

Annexe I, p. 12, paragraphe 23.32, dernière ligne : Remplacer "par. 4)" par "par. 3)".
